

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2013

---

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL182

présenté par  
M. Denaja, rapporteur

-----

### AVANT L'ARTICLE 7

Rédiger ainsi les intitulés du titre III et du chapitre Ier :

« Titre III

« Dispositions relatives à la protection des personnes victimes de violences et à la lutte contre les atteintes à la dignité et à l'image à raison du sexe dans le domaine de la communication

« Chapitre Ier

« Dispositions relatives à la protection des personnes victimes de violences

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à préciser les intitulés du Titre III du projet de loi et des chapitres qui le composent.